



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/919
17 décembre 2009

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

786ème séance plénière

PC Journal No 786, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION No 919
PROROGATION DU MANDAT DU COORDONNATEUR
DES PROJETS DE L'OSCE EN OUBÉKISTAN

Le Conseil permanent

Décide de proroger le mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan jusqu'au 31 décembre 2010.